1 5 DEC. 2022 ID: 011-211102595-20221215-2022 12 03-DE

#### N° 2022/12/03

Membres en exercice: 13

Membres présents: 7

Procurations: 3

VOTES: Pour: 10 Contre: 0 Abstention: 0

# **COMMUNE DE MOUSSOULENS**

## DELIBERATION **DU CONSEIL MUNCIPAL**

#### **SEANCE ORDINAIRE du 13 décembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le treize décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, salle du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Gérard VALLIER, Maire, dûment convoqué le 5 décembre 2022.

Présents: M. G. VALLIER - M. R. CHAZALMARTIN - MME V. ESCANDE - MME MC MICOULEAU-SALVAIRE - - M. JL VERGE - MME E. CLEMENTE - M. JL BAUGUIL

Absents excusés: M. C. BONNEMORT - MMES S. HEMERY - K VERMEILLE

Procurations: MME S. GRIFFITHS SAVELLI pouvoir à M. JL BAUGUIL - M. F. RAMON pouvoir à MME V. ESCANDE – M. C. KLEIN pouvoir à M. JL VERGE

Madame MC MICOULEAU-SALVAIRE est désignée secrétaire de séance.

### DELIBERATION N°03 - Création d'un poste à temps complet pour un adjoint technique

#### Monsieur le Maire expose,

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 20 SEPTEMBRE 2022,

Considérant la nécessité de créer un emploi d'Adjoint technique à temps complet en raison des besoins du service pour une durée hebdomadaire de 35h.

### Il vous est proposé de valider :

- la création d'un poste d'adjoint technique permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.
- Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 9 janvier 2023,

Filière : technique Cadre d'emploi : Adjoint TECHNIQUE

Ancien effectif: 2 (1 titulaire- 1 contractuel) Nouvel effectif: 2 (1 titulaire – 1 stagiaire)

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012 article 6413.

né par : Gerard VALLIER e : 15/12/2022 alité : Gerard VALLIER, Adjoint

Envoyé en préfecture le 15/12/2022 Reçu en préfecture le 15/12/2022 Affiché le ID : 011-211102595-20221215-2022\_12\_03-DE

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdit.

Certifié exécutoire Compte tenu de la transmission en préfecture le Et de la publication, le Le Maire, Gérard VALLIER

